

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 13 septembre 2006 de M. Roman Juon, intitulée: «Tri des déchets dans nos rues».

TEXTE DE LA QUESTION

Lors de nos expéditions à Porte Alegre, au Brésil, nous avons constaté avec un vif intérêt que les autorités de cette ville, mais aussi dans beaucoup d'autres villes de ce pays, ont installé des poubelles séparées pour récupérer les déchets, le verre, les piles, etc.

Pourquoi le Conseil administratif n'a-t-il pas retenu ces exemples brésiliens à l'occasion de l'installation de prototypes de poubelles dans les Rues-Basses?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En ville de Genève, il existe une importante capacité de tri sélectif des déchets compatible avec les impératifs de notre milieu urbain.

Pour la collecte du verre usagé, des piles, des textiles usagés, de l'aluminium et du fer blanc, ce sont 110 sites de récupération qui sont installés sur le territoire communal. Récemment, 35 de ces sites ont été équipés pour effectuer la collecte du PET.

Il est envisagé de collecter, dans l'environnement des cassettes de distribution de la presse écrite, les journaux usagés, notamment aux arrêts des transports publics les plus fréquentés.

La population bénéficie de trois prestations de collectes en porte à porte: les ordures ménagères, les matières organiques (compost) et les vieux papiers et cartons usagés. Tous ces types de collectes sélectives présentent un atout considérable quant à la qualité de la récupération.

Voirie – Ville propre recherche en permanence de nouvelles possibilités d'implantation de sites de récupération à l'image de ceux récemment enfouis, en lieu et place de l'implantation de «poubelles séparées» qui encombreraient encore plus le domaine public sans accroître, de manière sensible, la masse des déchets récupérés sélectivement.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Christian Ferrazino

Le 15 novembre 2006.